



Formation des chauffagistes, développement de la filière bois énergie

Programme de développement des chaudières automatiques au bois dans l'habitat individuel et petit collectif

- ✓ **1996/1997** : mise au point d'un matériel adapté au marché français et démarrage de la filière dans deux régions (Poitou-Charentes et Rhône-Alpes)
- ✓ **1998/1999** : premier programme de pré diffusion, afin de réaliser un certain nombre de références et de consolider chaque élément de la filière (réseaux constructeurs, installateurs et filières d'approvisionnement).
- ✓ **2000/2006** : programme de développement du chauffage automatique au bois dans l'habitat individuel et le petit collectif privé.
suivi de la filière, accompagnement de terrain des professionnels, production d'outils de communication.



Énergies Renouvelables en Isère



Implication des acteurs de terrain essentielle, notamment celles des installateurs chauffagistes locaux.

Le chauffagiste, ses principales missions :

- ✓ Se former sur les nouvelles techniques via les associations locales et les constructeurs.
- ✓ Informer les maîtres d'ouvrage de l'existence de ces systèmes quand ils ont repéré un projet potentiel sur le terrain.
- ✓ Conseiller les maîtres d'ouvrage sur les différents systèmes existants.
- ✓ Renvoyer les maîtres d'ouvrage vers l'association locale pour affiner l'approvisionnement et pour constituer un dossier de subvention.
- ✓ Réaliser une installation selon les normes et règles de l'art en vigueur.
- ✓ Assurer un suivi performant des installations (entretien, SAV).



Énergies Renouvelables en Isère



Journées de formation des installateurs

principaux objectifs:

- ✓ fournir les éléments de base sur la filière (combustible, matériels, conditions d'implantations, coûts, etc.) par une partie théorique et la rencontre directe de constructeurs sur des sites concrets.
- ✓ Un échange entre les différents participants
- ✓ Un point particulier sur l'implantation des silos
- ✓ Informer les professionnels des dispositifs d'aides en place sur la région Rhône-Alpes.



Énergies Renouvelables en Isère



Contenu de la formation

sur le chauffage automatique au bois pour les installateurs

1) Présentation théorique de la filière bois dans son ensemble

- ✓ *Présentation du plan bois et des organismes d'accompagnement*
- ✓ *Les subventions disponibles*
- ✓ *État de la filière d'approvisionnement*
- ✓ *Le bois et les gaz à effet de serre*
- ✓ *Schéma de principe et schéma hydraulique*
- ✓ *La combustion du bois spécifique aux chaudières automatiques*
- ✓ *Les différents matériels avantages et inconvénients*
- ✓ *Règles et technique d'implantation (point particulier sur l'implantation du silo)*
- ✓ *Les différents combustibles (broyage et séchage)*
- ✓ *Approche économique (budget d'investissement et de fonctionnement)*

2) Visites d'installations avec un représentant de la marque, du chauffagiste ayant réalisé l'installation ainsi que le maître d'ouvrage.

Ces formations sont gratuites



Énergies Renouvelables en Isère



Bilan actuel en Rhône-Alpes

- ✓ Plus de 2600 chaufferies en fonctionnement,
- ✓ Environ 300 entreprises de plomberie impliquées (par des formations, des stages chez les constructeurs et/ou la réalisation de chaufferies).
- ✓ 60 filières d'approvisionnement
- ✓ 38 constructeurs (190 modèles) présents sur le marché avec une offre très variée : gamme de produits de 7 à 150 kW, de un jour à plus d'un an d'autonomie.



Énergies Renouvelables en Isère



Qualibois

Appellation millésimée avec engagement triennal. Gérée par Qualit'EnR.

Qualibois concerne les chaudières bois domestiques (jusqu'à 70 kW)

Les conditions d'obtention :

- Administratives : assurances, RC, décennale, code NAF 45, obligations sociales et fiscales
- Techniques soit :
 - A. références de 3 installations ces trois dernières années
 - B. formation agréée datant de moins de 12 mois
 - C. Parrainage par un opérateur « EFFIBOIS »
 - D. VAE
- Signer la Charte Qualibois (10 points)
- Payer une redevance de 119,60€ à Qualit'EnR



Énergies Renouvelables en Isère

Qualibois



Club « Qualibois automatique » concernant les chaudières automatiques

Les conditions d'obtention :

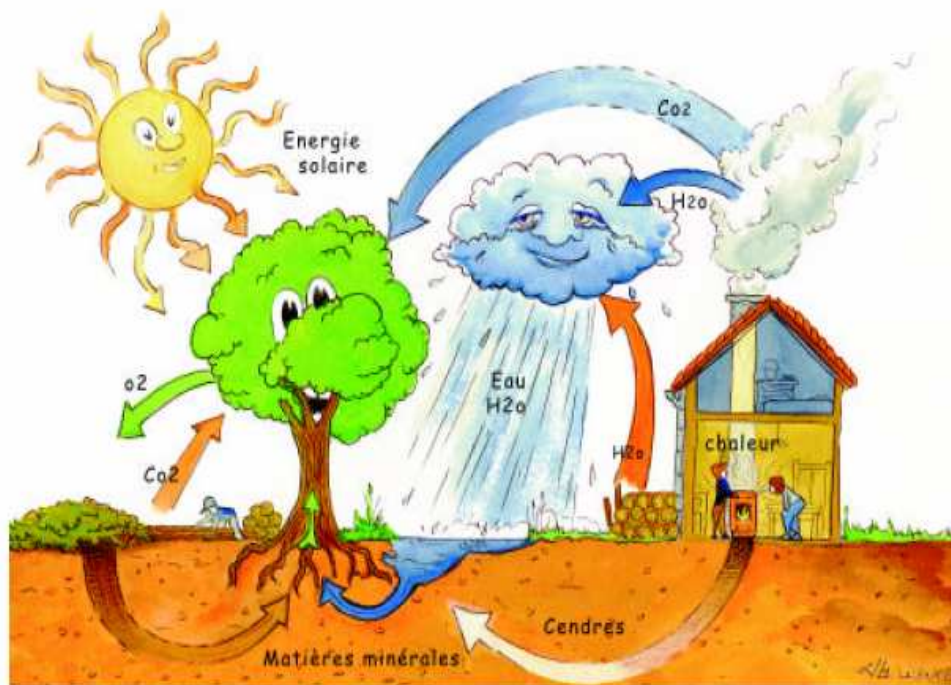
- Avoir le millésime Qualibois en cours
- Techniques soit:
 - A. références de 2 installations au cours des 2 dernières années
 - B. formation agréée datant de moins de 12 mois
 - C. Parrainage par un opérateur « EFFIBOIS »

Sur le terrain:

- Problème de disponibilités des entreprises
- Contexte actuel dans le secteur du bâtiment
- Acceptation par la profession??? (redevance, « flicage »,...)
- Multiplication des journées de formation



Le chauffage au bois une façon intelligente... de faire du développement local...



... en vue d'un avenir énergétiquement durable.